



# PROJET ÉOLIEN DE LA BASSE JOUX (39)

## Bilan de la concertation préalable

---

Analyse de la participation par



Agence de conseils et d'expertise en  
concertation et communication



# SOMMAIRE

.....

**PRESENTATION DU PROJET ..... 3**

**INFORMATION DU PUBLIC ET MOYENS DE PARTICIPATION TOUT AU LONG DU PROJET ..... 4**

**LA PRE-ENQUETE PUBLIQUE : LES MOYENS POUR S'INFORMER ET DONNER SON AVIS ..... 6**

**ANALYSE DE LA FREQUENTATION DU SITE DEDIE AU PROJET EOLIEN DE LA BASSE JOUX : [HTTP://BASSE-JOUX.PROJET-EOLIEN.FR/](http://basse-joux.projet-eolien.fr/) ..... 7**

    UNE FREQUENTATION PONCTUEE DE 4 PICS D'ACTIVITES ..... 7

    LA COMMUNICATION, CLEF DE L'ACTIVITE DES INTERNAUTES SUR LE SITE ..... 7

    CONSULTATION DES PAGES ..... 8

    DES VISITES QUALITATIVES ..... 8

    UN ACCES PAR REFERENCEMENT NATUREL ..... 8

**ANALYSE DES RESULTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ..... 9**

    UNE PARTICIPATION SUR REGISTRE ET SUR INTERNET ..... 9

    UNE PARTICIPATION LOCALE ET DEPARTEMENTALE ..... 9

    QUALITE DES AVIS : DES POSITIONNEMENTS ARGUMENTES ..... 9

    ACCEPTABILITE DU PROJET ..... 10

**CONTENU THÉMATIQUE DES AVIS .....11**

    IMPACTS VISUELS ET SONORES (6 AVIS) ..... 11

    ÉNERGIES, RENDEMENT ET TRANSITION (6 AVIS) ..... 11

    BIODIVERSITE / ENVIRONNEMENT (6 AVIS)..... 11

    L'ETUDE ET LE DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET (6 AVIS) ..... 12

    ÉLÉMENTS SUR LES PHASES PREALABLES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES AVEC LES CITOYENS (3 AVIS) ..... 12

    ÉCONOMIE LOCALE (2 AVIS)..... 12

**QUESTIONS ET PROPOSITIONS DE CITOYENS.....13**

**CONCLUSION – BILAN DE LA CONCERTATION.....13**

**PRÉCONISATIONS.....14**



## Présentation du projet

Le **PARC ÉOLIEN DE LA BASSE JOUX** est un projet à l'étude depuis 2016 sur les territoires administratifs des communes d'Esserval-Tartre et de Plénise, dans le Jura (39). Il est situé sur la bordure sud du massif forestier de la Basse Joux.

Le parc, tel que présenté lors de la concertation préalable, serait composé de **6 éoliennes en forêt communale** :

- 4 sur le territoire de la commune d'Esserval-Tartre
  - 2 sur des parcelles appartenant à la commune d'Esserval-Tartre
  - 2 sur des parcelles appartenant à la commune de Censeau
- 2 sur le territoire de la commune de Plénise
  - 1 sur une parcelle appartenant à la commune de Plénise
  - 1 sur une parcelle appartenant à la commune de Mièges

Pour en savoir plus, vous trouverez l'ensemble des éléments du projet dans le dossier de concertation disponible sur le site <http://basse-joux.projet-eolien.fr/fr/concertation-publique.html>

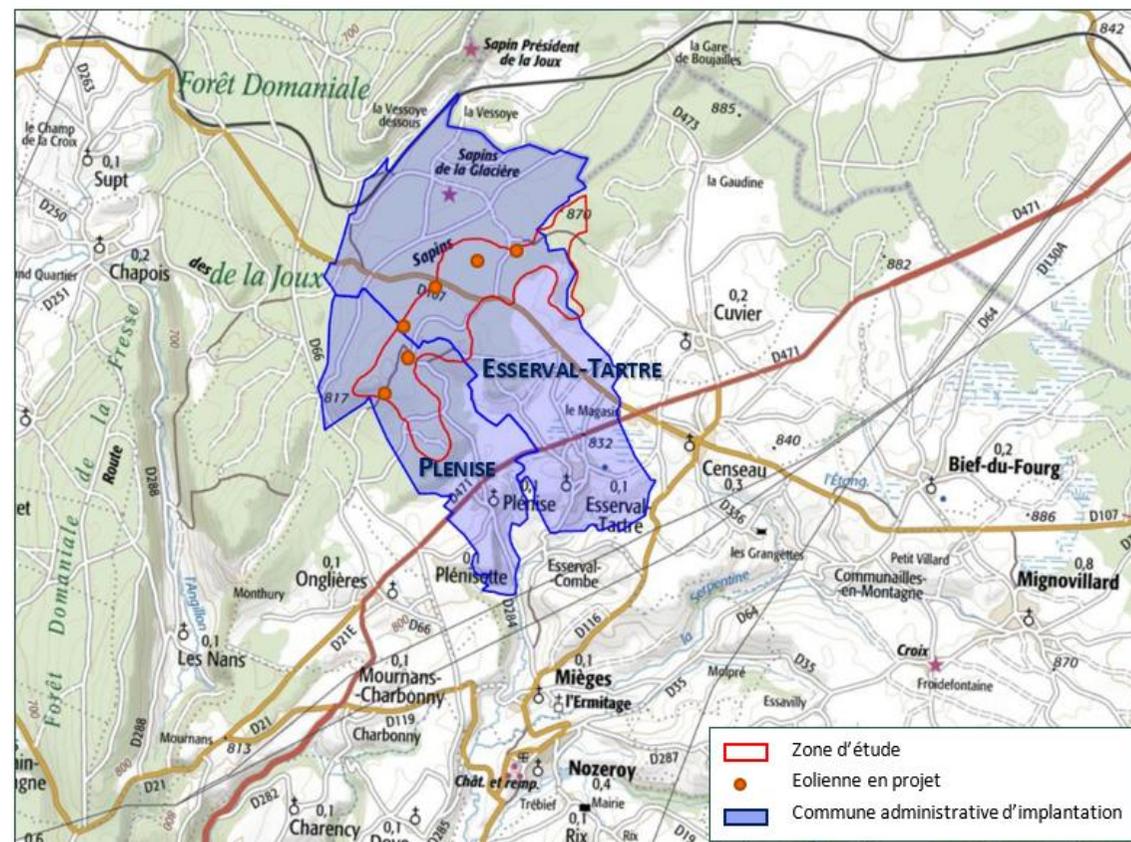


Figure 1 : localisation du projet de parc éolien Basse Joux, Opale-en



# Information du public et moyens de participation tout au long du projet

Tout au long du projet, Opale Énergies Naturelles a mis en place différents moyens d'information et de participation : des temps en présentiel (facilitent l'accessibilité du public et permettent une approche concrète), une information "papier", une information "numérique" (accès instantané, changement d'échelle), et enfin, une communication par voie de presse (permettant d'informer largement). On notera qu'un **comité de pilotage** (élus du territoire, ONF et Opale) créé pour assurer le suivi du projet et orienter son développement, s'est réuni régulièrement tout au long du projet.

## 2016 :

Premiers contacts d'Opale avec les communes de Plénise et Esserval-Tartre, **échanges en Conseil municipal** autour de l'opportunité de développer un parc éolien sur le territoire.

**Organisation d'une visite** pour les communes d'Esserval-Tartre et de Plénise des parcs éoliens existants des Monts du Lomont et de Rougemont Baume en novembre 2016.

**Organisation d'un temps d'échanges de pratiques** entre les élus d'Esserval-Tartre et Plénise et d'autres maires du Doubs qui ont participé à un développement de projet éolien afin de **bénéficier de leur retour d'expérience**.

## 2017 :

**Présentation et échanges en Conseils Municipaux** de Mièges et Censeau autour de l'opportunité de développer un projet éolien.

Parution d'un **article de presse** « Des éoliennes pourraient être installées sur le site de la Basse Joux » *Le Progrès*. (février 2017).

Distribution par voie postale de la première **lettre d'information** (avril 2017). Objectifs : informer les riverains de l'état d'avancement du projet.

**Réunion publique** en mairie de Plénise à la demande de M. le Maire (mai 2017). Ce temps d'échanges et de dialogue a permis d'informer les habitants de la commune sur le développement du projet éolien et de répondre à leurs interrogations.

**Visite de l'installation du mât de mesure** avec les élus et l'ONF (novembre 2017).



**2018 :**

Diffusion de la **seconde lettre d'information** (janvier 2018).

Parution d'un **article de presse** en opposition et **annonce de la pré-enquête publique** « Une association s'oppose au projet de 6 à 10 éoliennes de la Basse Joux » Le Progrès. (février 2018).

Distribution de la **troisième lettre d'information** aux riverains et mise à disposition sur le site (juin 2018).

**Mise en ligne du site internet** dédié au projet permettant de s'informer à tout moment (études, calendriers, acteurs, etc.), comprenant une rubrique questions/réponses anticipant ainsi les interrogations, et une rubrique dédiée à la concertation permettant aux citoyens de connaître les différentes modalités de participation.

**Visites de terrain et découverte du projet éolien** par les riverains, organisées par les communes et Opale (juin/juillet) :

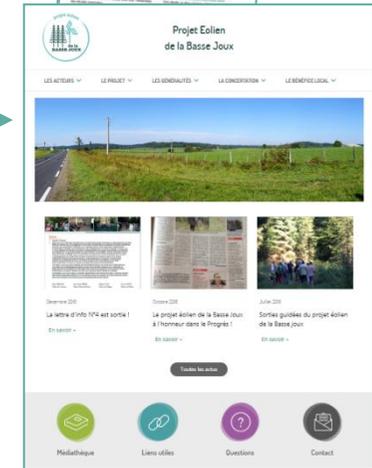
- Visite du site d'implantation des éoliennes
- Présentation du projet et des photomontages provisoires
- Échanges informels autour d'un apéritif

Parution d'un nouvel **article de presse** « Le projet éolien en bonne voie sur le site de la Basse Joux » Le Progrès. (octobre 2018).

Distribution de la quatrième **lettre d'information** (décembre 2018).

**2019 :**

À l'initiative des porteurs du projet, **Opale Énergies Naturelles a sollicité l'avis du public** concernant le projet de parc éolien de la Basse-Joux du mardi 19 mars au mardi 2 avril 2019 lors de la mise en œuvre d'une **pré-enquête publique**. Cette dernière est largement ouverte et s'effectue au préalable du dépôt de demande d'autorisation environnementale.



# La pré-enquête publique : les moyens pour s'informer et donner son avis

Opale Énergies Naturelles a informé la population de l'ouverture de la pré-enquête publique 15 jours en amont via :

- Des affichages en mairie.
- La distribution de tracts dans les boîtes aux lettres de tous les habitants sur un périmètre donné.
- La publication d'un avis sur le site dédié au projet et d'un autre sur le site d'Opale-en.
- Publication de deux encarts dans la presse des Annonces Légales dans deux journaux différents.

Pendant la période de pré-enquête publique (19 mars au 2 avril 2019) les citoyens pouvaient formuler leur avis :

- via des registres dans les mairies de Censeau, Esserval-Tartre, Mièges et Plénise, aux heures de permanences habituelles, ou en présence d'Opale Énergies Naturelles ;
- via un registre dans les locaux de la Communauté de Champagne porte du Haut-Jura ;
- par courrier, en l'adressant à l'une des différentes mairies ;
- sur le site internet, via un formulaire de participation.

Tout au long de la pré-enquête publique étaient mis à disposition trois moyens d'informations :

- Un dossier de concertation synthétisant les 2 ans d'études était mis à disposition en libre consultation dans chacune des mairies. (cf. images ci-dessous). Ce dossier est également téléchargeable sur le site internet.
- Un site internet dédié.
- Quatre demi-journées de permanences, en mairie, en présence d'Opale EN, permettant des échanges directs avec les riverains.



## Analyse de la fréquentation du site dédié au projet éolien de la Basse Joux : <http://basse-joux.projet-eolien.fr/>

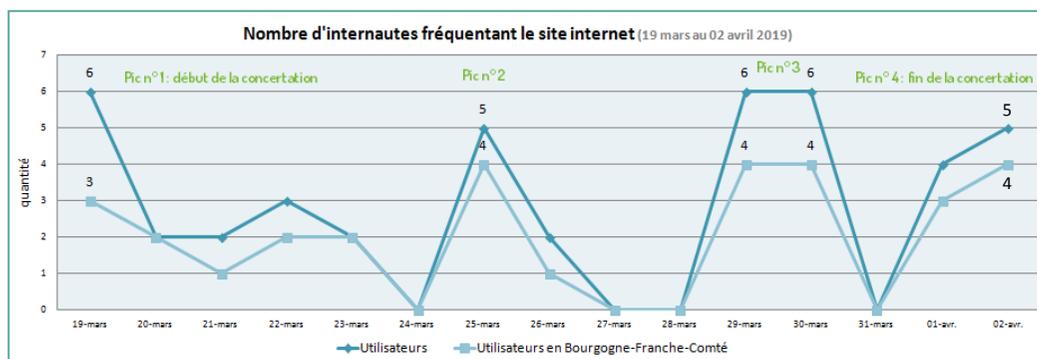


### Une fréquentation ponctuée de 4 pics d'activités

Durant la phase de concertation préalable, entre le 19 mars et le 2 avril 2019, **55 visites ont été recensées pour 36 internautes différents.**

94% des visiteurs sont localisés sur le territoire français dont 71% en région Bourgogne-Franche-Comté.

**Quatre pics d'activités** sur le site internet ont rythmé cette phase de concertation : deux marquant respectivement l'ouverture et la fermeture de la concertation ainsi que deux autres au cœur de cette période.



### La communication, clef de l'activité des internautes sur le site.

Depuis le lancement du site on remarquera que l'activité des internautes est en lien avec la communication : **pic de visites en octobre** qui fait suite à la date de parution de l'article du Progrès «*un projet à six éoliennes se dessine en Basse Joux*» avec la diffusion du lien du site internet, un autre **pic, début décembre**, qui correspond à la diffusion de la *4ème lettre d'information* dans laquelle Opale invitait à la consultation du site web, et enfin, le **troisième pic début mars** qui représente *l'annonce de l'ouverture de la concertation*. (cf. schéma page suivante).

Les différentes campagnes de communication du site internet ont dynamisé l'activité de consultation des éléments présents sur le site internet.



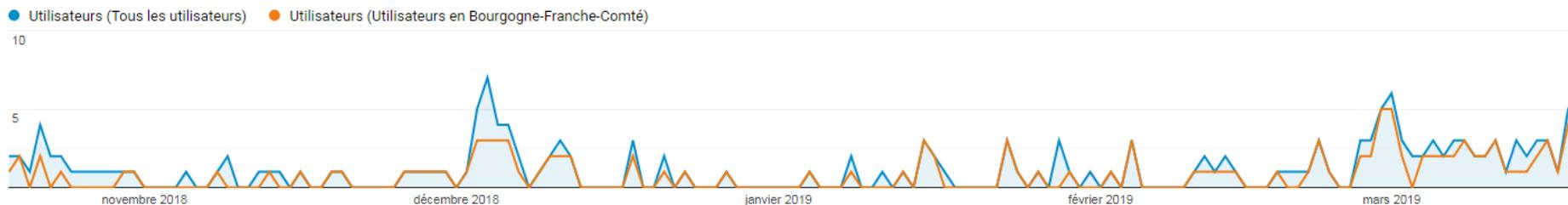


Figure 2 : Nombre d'internautes fréquentant le site internet en amont de la concertation préalable (période sélectionnée : octobre 2018 à mars 2019)

## Consultation des pages

Chaque internaute a visité le site une à deux fois, et, en moyenne, a parcouru entre **3 à 4 pages différentes** sur le site internet.

Les pages les plus consultées :



N°1 : La page « **concertation publique** » avec 25,63% de visite  
<http://basse-joux.projet-eolien.fr/fr/concertation-publique.html>



N° 2 : La page « **accueil** » avec 14,57% de visites  
<http://basse-joux.projet-eolien.fr/>



N° 3 : La page « **Questions/Réponses** » avec 8,54% de visites  
<http://basse-joux.projet-eolien.fr/fr/questions-reponses.html>

On remarque que les internautes se dirigent directement, ou lors d'une seconde étape, sur la page concernant la concertation publique. **C'est une page qui a concentré la fréquentation lors de cette concertation.**

## Des visites qualitatives

Le taux de rebond des internautes, c'est-à-dire le nombre de fois qu'un internaute n'a visité qu'une page seulement, est de 38,18 %. Cela montre que plus de la moitié des utilisateurs du site venaient rechercher plusieurs informations sur le site. De même, les pics des durées de connexion correspondent aux 3 principaux pics de fréquentation du site (hors 23 mars). **Les temps importants de connexion au site étaient pour la majorité d'ordres qualitatifs.**



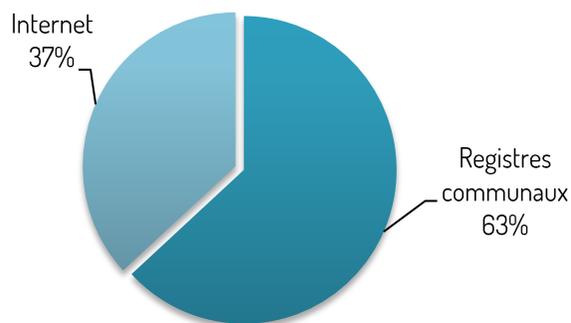
## Un accès par référencement naturel

**41 %** des internautes se sont rendus sur le site via un **référencement naturel (moteur de recherche)**, 38 % via une adresse directe (lien enregistré), 20 % via des liens référencés sur d'autres sites comme opale-en.com.

## Analyse des résultats issus de la concertation

### Une participation sur registre et sur internet

Les participants ont utilisé **deux moyens sur les trois proposés**. Les registres communaux ont recueilli **63 %** des avis, contre, **37 %** via le formulaire en ligne sur le site internet dédié au projet. Le dernier moyen proposé (l'envoi de courrier aux mairies) n'a pas été utilisé.



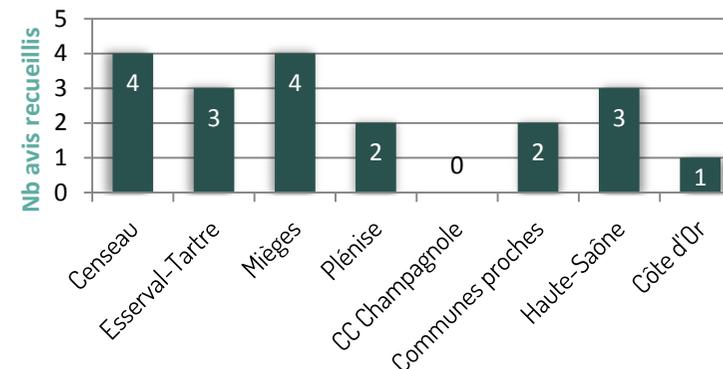
### Une participation locale et départementale

**La participation à cette concertation préalable est relativement faible**, 19 avis au total ont été relevés sur la période du 19 mars au 2 avril 2019.

Les communes concernées par la concertation en présentiel ont permis de **relever 13 avis**, soit 68% de la participation globale. Les communes de Censeau, Esserval-Tarte, Mièges et Plénise, ont recueilli 12 avis au sein des registres et 1 via le site internet. Seul le registre déposé au sein des locaux de la Communauté de Communes de Champagnole porte du Haut-Jura n'a pas reçu de contribution.

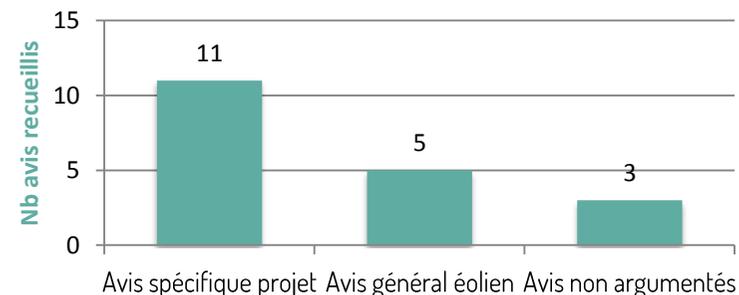
Notons la participation de **2 citoyens de communes à proximité du projet**, Les Nans et Cuvier, et ce via le formulaire en ligne du site internet.

Enfin, une **participation de 21% issue de communes hors site** : 16% (3 avis Haute-Saône) et 5% (1 avis Côte-d'Or)



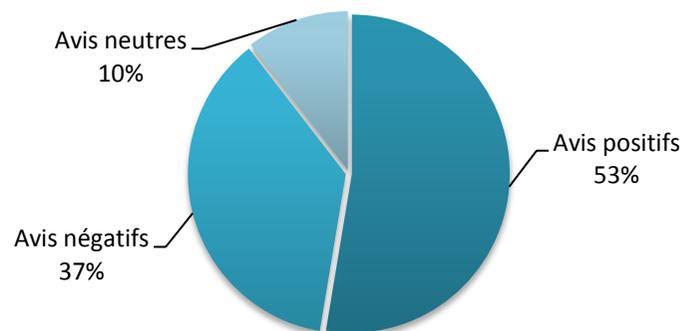
### Qualité des avis : des positionnements argumentés

On note une bonne qualité globale des avis recueillis, puisque seuls 3 avis n'ont pas fourni d'argumentation particulière. **11 citoyens ont formulé des avis détaillés, spécifiques au projet et au territoire**, et 5 avis soit 26% ont proposé **une argumentation plus générale** autour des enjeux du développement éolien en Bourgogne-Franche-Comté notamment.



## Acceptabilité du projet

Le bilan de la concertation indique que sur les 19 avis, 11 ont été en soutien au projet, 7 en opposition et 2 avis considérés neutres.



Si l'on souhaite analyser les avis d'après le lieu de résidence des participants, on remarque :

- **Une forte acceptation locale sur les communes directement concernées** par la concertation, 70% d'avis positifs, 15% d'avis neutres et 15% d'avis négatifs.
- Deux avis ont été recueillis sur des communes à proximité, 1 avis en faveur du projet et 1 avis en opposition.
- On constate **un rejet du projet, dès lors que l'on prend en compte la participation en dehors du département**. En effet l'ensemble de ces avis se sont positionnés contre le projet et contre le développement de parcs éoliens en général.

Si l'on considère les **avis en faveur du projet**, **90% sont issus des communes ciblées par la concertation et 10% des communes proches** (Les Nans et Cuvier). Ces avis sont **majoritairement argumentés**, 50% apportent des arguments spécifiques au projet et 20% plus généraux sur les enjeux de la transition énergétique notamment.

Si l'on considère **les avis en opposition au projet**, 57% sont issus de communes hors département du Doubs, 13% de communes proches et 28% des 4 communes du projet. 57% apportent des arguments spécifiques au projet et au territoire de La Joux, et 43% **développent un argumentaire plus général concernant le développement éolien en région**.

Si l'on considère **uniquement les deux avis considérés comme neutres**, ils sont issus des 4 communes disposant de permanences et de registres de participation.

## CONTENU THÉMATIQUE DES AVIS

### ► ► Impacts visuels et sonores (6 avis)

« Vous voulez de l'électricité, nous devons en assumer les désagréments qui sont extrêmement faibles dans ce cas. »

« Je bénéficie désormais, depuis ma terrasse, de l'éclairage intermittent du mât de mesure de vent du projet Basse Joux. Quel bonheur, vraiment, lorsqu'on habitait, dans un environnement naturel d'exception d'être encerclé par ces implantations éoliennes industrielles d'envergure. »

« Le projet est très intéressant de par son système écologique et son insertion paysagère. »

« Est-ce que les gens se rendent compte du gigantisme de ces engins ? Plus que quatre fois la hauteur des plus hauts sapins. »

« Je suis désolé de constater qu'une fois encore l'éolien va détériorer un paysage d'exception comme la forêt de Joux et ce, pour de basses raisons financières. »

« Le Château de Joux, ainsi que tous les environs doivent rester tels qu'ils sont. »

### ► ► Énergies, rendement et transition (6 avis)

« (...) pose prochaine de panneaux photovoltaïques, les éoliennes, etc. Autant de projets environnementaux qui démontrent la volonté au quotidien de la municipalité de participer à sa manière à la transition énergétique pour le bien-être des petits censéaliens. »

« Un seul regret : l'impossibilité de pouvoir utiliser l'énergie directement sur notre territoire. »

« Pendant de longues périodes sans vent, ces éoliennes resteront inutiles ou produiront tout juste l'électricité qu'elles dépenseront pour faire tourner les centaines d'actionneurs qui les composent. »

« Compte tenu de nos problèmes énergétiques, économiques et environnementaux, la création d'un parc éolien pour la production électrique mérite d'être soutenue. »

« Nous doutons de l'efficacité de ces engins, rentabilité par rapport aux coûts d'installation. »

« Soyons honnêtes, l'éolien est aujourd'hui un moyen de produire de l'électricité, avec un impact extrêmement faible en comparaison au nucléaire. »

« Dans la région la moins ventée de France, ces éoliennes vont produire de l'électricité quand toutes les éoliennes d'Europe se mettront à alimenter les lignes à haute tension. Il se produira ce qui s'est passé les 10 premiers jours du mois de mars. Les prix de l'électricité s'effondreront. »

### ► ► Biodiversité / environnement (6 avis)

« Magnifique projet qui, j'espère, deviendra le témoignage pour les années futures des engagements environnementaux de l'équipe municipale du moment. » Ndlr. Censeau.

« Le parc éolien proposé s'étend le long d'un massif forestier exceptionnel de plus de 6000 ha, une zone naturelle par excellence au cœur de laquelle on va planter 6 éoliennes de 200 mètres de hauteur. »

« Nous louons la chasse pour quatre ans encore, mais l'envergure des travaux prévus ne laissera plus aucun gibier dans le périmètre »

« Très beau projet qui semble respecter les contraintes environnementales, tant sur le point de vue de la faune et de la flore et des habitations environnantes. »

« Pris acte du dérangement du gibier sur le site envisagé pendant la période de travaux. »

« Ne faut-il pas s'interroger sur le choix de placer 3 éoliennes de 200 m de hauteur à moins de 1000 mètres de la Réserve Biologique de la Joux ? »

« J'ai du mal à accepter un projet d'éoliennes dans une forêt où l'on va couper du bois, pour moi les bois c'est vivant, et en même temps ce sont des dépollueurs de la nature ça pose question ».

### ► ► L'étude et le dossier de présentation du projet [6 avis]

---

« Bien reçu, avec beaucoup d'explications »

« Quel beau dossier ! À le lire, à regarder les photos, avec les silhouettes des éoliennes bien atténuées, si opportunément masquées parfois par un bosquet d'arbres bien cadré, on rêverait presque d'avoir un parc d'éoliennes si près de chez soi. »

« L'étude semble bien menée ».

« L'étude réalisée me semble répondre à une série de contraintes visant à réduire les nuisances diverses. »

« Très belle étude qui permet même de découvrir un peu mieux notre environnement proche. Projet respectueux de l'environnement semble très sérieux. »

« Y'a-t-il eu la moindre étude sur l'impact de ce parc éolien sur les touristes empruntant ce GRP. » Ndlr circuit de randonnée.

### ► ► Éléments sur les phases préalables d'information et d'échanges avec les citoyens [3 avis]

---

« Un grand moment de vie et d'enrichissement personnel avec toute l'équipe d'OPALE qui croit fort en sa mission. Merci pour votre accompagnement rigoureux. »

« Nous nous posons beaucoup de questions concernant les éoliennes : bruit, peu esthétique, la faune, faudra-t-il couper beaucoup d'arbres, élargir les chemins, etc. Les deux réunions d'info à la population organisée conjointement par la commune et Opale ont levé toutes ces interrogations : compétences, patience, pertinence, conscience sont les qualificatifs qu'on utiliserait pour les intervenants d'OPALE. »

« Bien que je ne réside pas sur le territoire des communes concernées (...), faisant partie des plus proches riverains du projet Basse-Joux, je ne peux raisonnablement pas y adhérer. Je m'étonne même de n'avoir jamais été approchée par un responsable d'OPALE. »

### ► ► Économie locale [2 avis]

---

« Beau projet pour la commune. Une manne financière non négligeable vue l'état des forêts « bostryches » sécheresse. »

« Des pistes forestières qui serviront à l'exploitation et au tourisme. »

« Ne faut-il pas s'étonner qu'en sentier de Grande Randonnée de Pays va maintenant conduire les promeneurs à tourner autour de ces 6 éoliennes ? »

## QUESTIONS ET PROPOSITIONS DE CITOYENS

La majorité des avis propose un positionnement en faveur ou en opposition au projet, seuls 3 avis sur 19 ont fait l'objet de formulation de questions précises. Notons également 3 autres avis proposant une réflexion sur l'éolien en général et notamment sur son implantation sur le territoire régional.

**Parmi ces avis, les questionnements et demandes spécifiques sont listés ci-contre :**

- question autour des impacts potentiels du projet sur l'usage du circuit de randonnée ? (1 avis)
- besoin de précisions sur les impacts du projet sur la Réserve Biologique de la Joux. (1 avis)
- questions générales sur la rentabilité du projet, et notamment du fonctionnement lors des périodes peu ventées. (2 avis)
- remise en question des photomontages, minimisant l'impact paysager (1 avis).
- questionnements autour du territoire ciblé pour l'électricité produite (2 avis).
- demande particulière de rencontre d'une citoyenne, riveraine du projet, n'ayant pas participé aux réunions publiques, échanges possibles sur le projet et les potentiels impacts pour son activité économique.
- proposition de peindre les pâles pour qu'elles se fondent dans le paysage.

## CONCLUSION – BILAN DE LA CONCERTATION

Cette concertation préalable proposée par Opale Énergies Naturelles dans le cadre du projet éolien de Basse-Joux s'est clôturée le 2 avril 2019. Plusieurs moyens ont été mis en place pour faciliter la participation des citoyens et acteurs du territoire : des registres communaux, la possibilité de transmettre son avis par courrier et le formulaire en ligne sur le site internet dédié au projet.

On souligne, tant dans les actions que dans les avis recensés, **une démarche d'information importante de la part d'Opale EN**. Cette dernière s'est adaptée en proposant différents procédés d'information et de participation : de manière directe (via des rencontres, une réunion publique, des visites de terrain, des rencontres d'acteurs, des permanences, etc.) et de manière indirecte (via la mise en place de lettres d'informations, l'accès à un dossier de concertation, un site internet dédié, une diffusion presse, etc.) On suppose que cette disponibilité et cette adaptabilité avec les communes ont participé à rassurer la population et à désamorcer d'éventuels conflits.

On assiste à une **participation plutôt faible malgré les dispositifs mis en place**, seuls 19 avis se sont exprimés. Ce dernier résultat pourrait s'expliquer par la mise en place d'un processus de participation en amont de cette enquête qui aurait déjà permis aux citoyens d'émettre leurs avis, de façon informel.

Faible participation, mais de **bonne qualité, avec des avis majoritairement argumentés**, pour la plupart spécifiques au projet. Ceci peut s'expliquer par cette phase importante de communication qui a sans doute permis à chacun de se positionner face au projet et ainsi a favorisé l'expression d'avis argumentés.

Globalement, en demi-teinte, **une acceptation locale assez élevée** avec une reconnaissance de la qualité de la phase d'information et d'échanges en local, et un **rejet du projet dès lors que l'on s'éloigne du territoire** de la Basse-Joux. Rappelons que ces avis en opposition développent un argumentaire plus général contre le développement éolien en région.

Cette concertation préalable a permis, aux citoyens qui le souhaitaient, de s'exprimer sur le projet de la Basse-Joux, quelques questions et demandes spécifiques ont été transmises. Le site internet, toujours accessible doit permettre de favoriser la poursuite des échanges.



## PRÉCONISATIONS

---

- ✓ poursuivre le **travail d'information**, d'échanges avec les citoyens riverains du projet ;
- ✓ prolonger le **caractère participatif de développement du projet** en associant les parties prenantes aux réflexions ;
- ✓ **proposer des réponses ou des précisions** aux questionnements apparus lors de cette phase de concertation (impacts circuits de randonnée, Réserve Biologique de La Joux, photomontages, consommation de l'électricité produite, etc.);
- ✓ **développer la communication**, pour favoriser la participation, la compréhension du projet et des travaux à venir.



Agence de conseils et d'expertise en  
concertation et communication

Centre d'activités nouvelles  
210 avenue de Verdun  
39 100 DOLE

Courriel : [cosphere.est@gmail.com](mailto:cosphere.est@gmail.com)

Téléphone : 07.82.11.74.01



La menuiserie  
17 rue du stade  
25660 Fontain

Courriel : [bonjour@opale-en.com](mailto:bonjour@opale-en.com)

Téléphone : 03.81.61.66.88